

# G.I.R. MARALPIN

GROUPE INTERDISCIPLINAIRE DE RÉFLEXION SUR LES TRAVERSÉES SUD-ALPINES  
ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MARALPIN  
Secrétariat 49 avenue Cernuschi - 06500 MENTON - Tél/Fax (33) 93353517

## BULLETIN D'INFORMATIONS NUMÉRO 4 JANVIER 1997

### ÉDITORIAL

En souhaitant qu'il en soit également de même pour chacun de nous tous, le Bureau du GIR a le plaisir d'ouvrir cette première année nouvelle de notre association sur d'excellents prémices. Notre admission au sein de CIPRA-France, ainsi que nos propositions au Congrès des Alpes et à la dernière conférence annuelle de la CIPRA, ont débouché sur la création d'une coordination internationale d'actions transfrontalières spécifiques à l'espace maralpin, coordination dont le cadre et le programme ont été définis lors de la réunion de concertation qui s'est déroulée sous le patronage de la CIPRA, à Lyon le 14 décembre dernier, et dont un compte rendu est donné en page 2 du présent bulletin.

S'ensuivra sans retard une réunion de travail régionale prévue à Cuneo, dès avant la fin du mois de janvier, avec les représentants des associations de vallée (Roya, Stura, Tinée et Vermegnana), ceux des deux clubs alpins et ceux des coordonnateurs régionaux (GIR et, probablement, Legambiente), aux fins de préparer une communication commune à présenter au Congrès international sur le trafic de transit organisé par Transitforum Austria, à Innsbruck les 21 et 22 février prochains.

S'annoncent également des projets impliquant travaux dirigés, études et recherches, sous l'égide de la CIPRA, mais aussi à la demande d'instances institutionnelles. Notre bureau oeuvre à leur formulation avec l'aide des participants à nos réunions de travail, et espère être en mesure d'annoncer leur concrétisation dès le prochain numéro de ce bulletin.

Rappelons que ces réunions de travail se dérouleront désormais à fréquence mensuelle, *les seconds mardis de chaque mois*, et que chacun des destinataires de ce bulletin est cordialement invité à y participer.

**Le Bureau**

### **COTISATIONS**

Le fonctionnement de l'association entraîne des frais importants qui ne peuvent plus être couverts par le seul secrétariat.

Aussi, est-il fait appel à nos membres actifs, à nos membres associés, et à d'éventuels membres bienfaiteurs, pour qu'ils adressent d'urgence au secrétariat un chèque, libellé à l'ordre du GIR Maralpin, de 200 francs (ou de montant supérieur).

## INFORMATIONS SUR "MÉTROPOLE AZURÉENNE" (SUITE)

### Prochaines réunions annoncées

- Enseignement supérieur, recherche et hautes technologies (dernière réunion de travail)  
Mardi 7 janvier 1997 à 15 heures, à l'Université de Nice Sophia-Antipolis, Parc Valrose, Grand Château, 1er étage, Salle des Actes
- Economie, emploi, entreprises, insertion (dernière réunion de travail)  
Mercredi 8 janvier 1977 à 17 heures, au CERAM - Sophia-Antipolis, petit amphithéâtre - Ceram 1
- Environnement, espaces naturels, agriculture, montagne (dernière réunion de travail)
- Jeudi 16 janvier 1977, à 16 h, au Conseil Général, salle des Services généraux, bâtiment Estérel

### PARTICIPATION DU GIR

Le secrétariat du GIR tient à la disposition de ceux de nos adhérents qui le souhaitent, l'ensemble des comptes-rendus et textes des communications qui lui ont été aimablement transmis par les organisateurs. Il appelle l'attention de nos adhérents sur l'intérêt de ces commissions et l'importance d'y participer. Il leur précise toutefois que, pour certaines de ces réunions, les interventions orales doivent être sollicitées préalablement, par écrit et par son entremise, auprès des Présidents de commission, sur des formulaires qu'il tient également à leur disposition.

### INVITATION (ANNONCE UNIQUE)

### PROCHAINE REUNION

**Mardi 14 Janvier 1997**

à la Faculté de Droit de l'Université de Nice - Sophia Antipolis  
7 avenue Robert Schuman, NICE - Bâtiment principal

Le numéro et la localisation de la salle seront affichés sur la porte de la Salle du Conseil, au dernier étage  
de 18 heures à 20 heures

A l'ordre du jour de cette réunion de travail :

- mise au point du projet de préétude sur les aspects institutionnels, financiers et techniques de la reconstruction du tunnel routier du Col de Tende (projet de recherche proposé par le Syndicat Intercommunal pour le Développement Economique Local Transfrontalier) ;
- mise en place des dispositions nécessaires au pilotage, sous l'égide de la CIPRA, de l'opération d'insertion de communes maralpines italiennes et françaises dans le réseau "Alliance dans les Alpes" [cf. 5, action (b), page 2 du présent bulletin] ;
- contributions du GIR aux travaux des commissions de "Métropole Azuréenne".